



HONORAIRES DE TRANSACTION TTC CHARGE VENDEUR

(Sauf convention contraire)

(TVA incluse à 20%)

PRIX DE VENTE	Honoraires
Jusqu'à 150 000 €	8 000 € TTC
De 150 001 € à 250 000 €	10 000 € TTC
De 250 001 € à 300 000 €	13 000 € TTC
De 350 001 € à 400 000 €	14 000 € TTC
De 400 001 € à 450 000 €	15 000 € TTC
De 450 001 € à 500 000 €	17 000 € TTC
Plus de 500 001 €	3.5 %

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire

HONORAIRES DE LOCATION

3 € du m² TTC : état des lieux (à la charge du bailleur et du locataire)

8 € du m² TTC : en zone non tendue : visite, rédaction de bail, signature (à la charge du bailleur et du locataire)

10 € du m² TTC : en zone tendue : visite, rédaction de bail, signature (à la charge du bailleur et du locataire)

12 € du m² TTC : en zone très tendue : visite, rédaction de bail, signature (à la charge du bailleur et du locataire)

60 € TTC : frais d'entremise et négociation (à la charge du bailleur)

BAUX COMMERCIAUX ET BAUX PROFESSIONNELS

Rédaction d'actes : 16% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du preneur.

ORPI AGENCE DU COLOMBIER 4,bis Grande Rue - 91630 MAROLLES EN HUREPOIX. Honoraires au 7 Avril 2022.

SARL /Capital social de 1 000 € enregistrée au RCS d'EVRY sous le n°908 712 516 - TVA Intracommunautaire n°FR75 908 712 516.

Carte professionnelle délivrée par la CCI de l'Essonne n°9101 2022 000 000 005.